



Leader en exploration pétrolière au Québec



**RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE GESTION**  
**Pour le troisième trimestre terminé le**  
**30 juin 2011**



## RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE GESTION POUR LE TROISIÈME TRIMESTRE TERMINÉ LE 30 JUIN 2011

Le présent rapport intermédiaire de gestion constitue un complément et un supplément aux états financiers trimestriels. Il devrait être lu conjointement avec ces derniers et, en parallèle, avec ceux vérifiés pour les exercices terminés les 30 septembre 2010 et 2009, ainsi que le rapport annuel de gestion, lorsque requis.

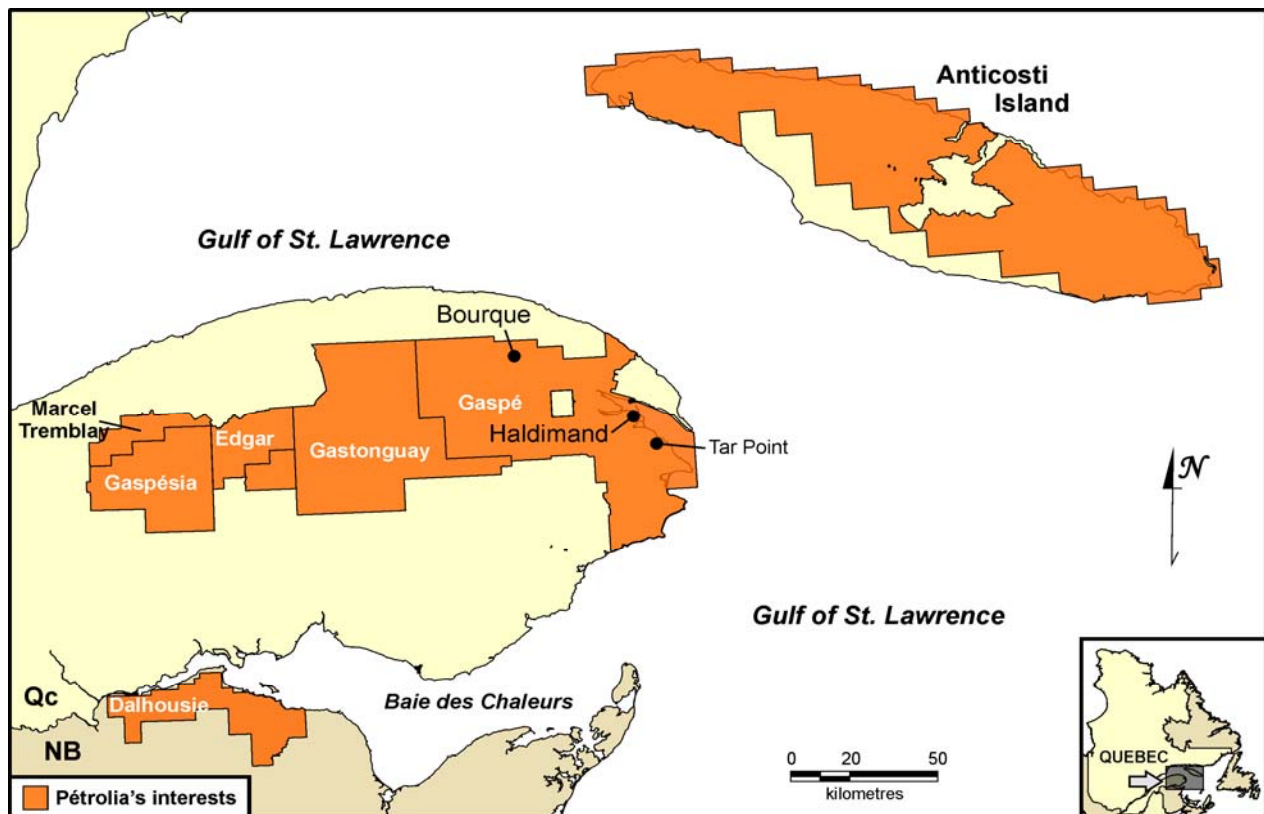
Le présent rapport de gestion présente le point de vue de la Direction sur les activités courantes de la Société et les résultats financiers au 30 juin 2011. Le présent rapport peut également faire état d'évènements importants survenus après le 30 juin 2011 et fournit un aperçu des activités prévues au cours des prochains mois.

### 1- DATE

Le présent rapport de gestion pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2011 est daté du 8 août 2011.

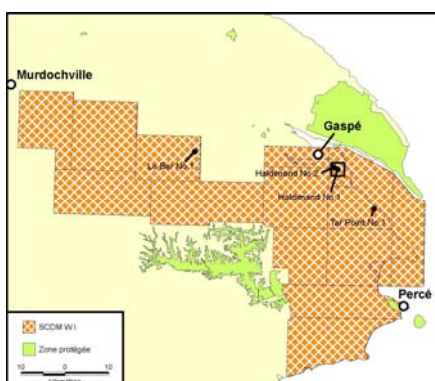
### 2- INTÉRÊTS DE PÉTROLIA

Les permis détenus par Pétrolia et ceux sur lesquels elle détient des intérêts couvrent un territoire de plus de 14 000 kilomètres carrés. La carte ci-jointe illustre ces territoires.





Pétrolia a conclu une entente de partenariat avec Québénergie, filiale de SCDM (Paris), afin d'accélérer le développement du gisement Haldimand et la mise en valeur du territoire ( $\pm 2\,500\text{ km}^2$ ) environnant le gisement. Les intérêts sur le territoire visé par cette entente sont partagés à part égales entre les partenaires. La carte suivante illustre le territoire couvert par cette entente.



Par ailleurs, sur l'île d'Anticosti, Pétrolia détient des intérêts sur 35 permis couvrant un territoire de plus de 6 000 kilomètres carrés. Dans six de ces permis, l'intérêt de Pétrolia est de 25 %, alors que son intérêt est de 50 % dans les 29 autres permis. Corridor Resources Inc. possède les autres intérêts sur ces permis.

### 3- FAITS SAILLANTS DU TRIMESTRE

- Dévoilement de la première estimation chiffrée du potentiel pétrolier des shales de Macasty sur l'île d'Anticosti qui établit à plus de 30 milliards de barils le volume de pétrole en place non-découvert (voir communiqué de presse du 29 juin 2011);
- Poursuite de divers travaux d'analyse, en collaboration avec des firmes externes, notamment l'évaluation du réservoir Haldimand et des meilleures options pour sa mise en exploitation;
- Entrée en vigueur de deux nouveaux règlements pour encadrer certaines activités d'exploration;
- Adoption de la Loi limitant les activités pétrolières et gazières;
- Exercice de bons de souscription qui a permis à la Société d'encaisser la somme de 3 286 707\$ en juillet 2011.

### 4- NATURE DES ACTIVITÉS

La Société, constituée en vertu de la Loi sur les sociétés par actions (Québec), agit à titre de société d'exploration pétrolière et gazière. Son titre est transigé à la Bourse de croissance TSX depuis le 16 février 2005 sous le symbole PEA.



L'exploration et la mise en valeur de ses permis pétroliers et gaziers constituent ses principales activités. Dans le cadre de la réalisation de ses objectifs, la Société est appelée à conclure des ententes de partenariat propres à l'industrie pétrolière et gazière.

## **5- DÉCLARATIONS PROSPECTIVES**

Certaines déclarations faites aux présentes peuvent constituer des énoncés prospectifs. Ces déclarations se rapportent à des événements futurs ou à des résultats économiques anticipés par Pétrolia et comportent, par conséquent, des risques, incertitudes et autres facteurs connus et inconnus, qui pourraient modifier de manière appréciable leurs résultats, rendement ou réalisations, par rapport à ce qu'expriment ou laissent entendre les déclarations de Pétrolia. Les événements ou résultats réels pourraient être très différents. Conséquemment, la décision d'investir dans les titres de Pétrolia ne devrait en aucun temps être basée sur ces énoncés. Pétrolia décline toute intention, ainsi que toute obligation de mettre à jour ces déclarations prospectives.

## **6- STRATÉGIE ET PERSPECTIVES**

L'objectif de l'entreprise est de découvrir des ressources pétrolières commercialisables et de les mettre en production, et ce, dans les meilleurs délais, afin d'assurer sa rentabilité. La société vise cet objectif, tout en s'assurant que ses activités respectent la sécurité des personnes, ainsi que l'environnement physique et social du milieu. Pétrolia réalise cet objectif en détenant des droits sur des permis prometteurs et en s'alliant à des partenaires qui possèdent l'expertise technique et financière appropriée. La Société implante ses puits sur la base des connaissances scientifiques et emploie les meilleures techniques pour s'assurer d'exécuter ses forages selon les meilleures pratiques de l'industrie. Un soin particulier est apporté aux relations avec le milieu socio-économique où elle mène ses opérations.

## **7- REVENUS**

Pétrolia est au stade de l'exploration sur l'ensemble de ses propriétés. Cependant, dans le cadre d'un essai de production, le gisement Haldimand produit environ 10 barils par jour, qui sont actuellement détenus en inventaire pour une éventuelle utilisation technique. Les revenus durant ce trimestre sont donc principalement composés d'intérêts sur les Placements. Son financement est encore assuré par l'émission d'actions de capital-actions, des crédits d'impôt découlant des règles fiscales en vigueur au Québec et d'ententes conclues avec des partenaires.

Au cours du trimestre, la Société a effectué des travaux d'exploration pour un montant de 506 190 \$ en comparaison du montant de 855 905 \$ pour le trimestre correspondant de 2010. Elle a encouru, pour le premier trimestre, une perte nette de base par action de 0.010 \$, comparativement à une perte nette de base par action de 0.006 \$ pour le trimestre de 2010.

Les engagements destinés à maintenir en vigueur ses permis de recherche sont divulgués à la rubrique «Engagements».



## **PROJETS ET TRAVAUX D'EXPLORATION**

### **8.1- PROJET HALDIMAND**

Dès le début de ses activités, Pétria a consacré une grande partie de ses efforts à l'exploration de la formation géologique, connue sous le nom de York River, confiante d'y découvrir des réservoirs recelant des quantités commercialisables de pétrole. Ses attentes se sont concrétisées, avec la découverte du gisement de Haldimand, près de Gaspé, dont les ressources pétrolières récupérables sont estimées à 7,7 millions de barils sur un territoire de 9 km<sup>2</sup> (meilleur estimé établi par Sproule Associates Limited). Les ressources exploitables pourraient s'avérer plus importantes, puisque les données géophysiques indiquent que la structure se prolonge au-delà de ce territoire.

#### **8.1.2- Objectifs**

Conformément à sa stratégie d'entreprise, la mise en production du gisement Haldimand constitue la priorité de Pétria. Le forage d'un puits directionnel apparaît constituer le meilleur moyen de réaliser cet objectif.

L'identification de nouveaux réservoirs, offrant un potentiel commercial, constitue le second objectif poursuivi dans le secteur Haldimand.

#### **8.1.3- Études et travaux**

La mise en exploitation du gisement Haldimand comporte de nombreux défis techniques que la société s'emploie à relever avec l'aide de plusieurs firmes externes spécialisées.

Les travaux réalisés à ce jour ont permis d'établir que le gisement possède une faible perméabilité. Malgré cette caractéristique propre aux gisements peu perméables non-conventionnels (tight oil), le puits Haldimand No.1 produit naturellement environ 10 barils par jour dans le cadre de l'essai de production. Des études sont en cours pour comprendre le mécanisme de la perméabilité naturelle du gisement, la distribution des hydrocarbures, ainsi que les zones susceptibles d'être plus productives dans le gisement. L'objectif poursuivi par ces études consiste à établir la trajectoire directionnelle d'un nouveau puits, afin de permettre d'optimiser, de façon naturelle, le potentiel productif. Ces travaux devraient permettre de mieux cerner l'étendue de la structure de Haldimand et, plus tard, de confirmer des ressources à l'aide de sismique additionnelle et de forages de confirmation.

En plus d'évaluer la partie connue du champ, couverte par de la sismique 3D, des travaux sont en cours, afin de déterminer les prolongements possibles du gisement en dehors du périmètre ayant fait l'objet d'une évaluation des ressources en place, d'en déterminer le potentiel et d'identifier de nouveaux réservoirs.



### **8.1.3.1- Puits Haldimand No.3**

Le forage d'un puit directionnel sera destiné à vérifier le potentiel maximal en production naturelle (sans fracturation) du puit. Les études des fractures naturelles présentes dans le réservoir et le levé magnétotellurique en cours permettront d'optimiser et de déterminer la trajectoire de ce puits, dont la partie horizontale serait perpendiculaire à l'orientation générale préférentielle des fractures. Un programme de forage est en cours de préparation et une demande de permis de forage sera déposée avant la fin de l'été 2011.

### **8.1.3.2- Essai de production Haldimand No.1**

Pétrolia a poursuivi l'essai de production, amorcé le 30 juin 2010, sur le puits Haldimand No. 1. Cet essai permet de recueillir des informations additionnelles sur le gisement dans le but de mieux le caractériser. 148 m<sup>3</sup> (935 barils) de pétrole ont été produits durant cette période d'essai contre 142 m<sup>3</sup> (894 barils) durant le trimestre précédent. Une portion de la production du puits a été mise en inventaire.

### **8.1.3.3- Études du gisement**

Au cours du trimestre, l'ensemble des données du gisement (données de puits, données sismiques entre autres) ont été compilées dans un modèle numérique (logiciel de calcul et visualisation 3D GOCAD) qui permettra une cartographie en trois dimensions de l'accumulation de pétrole. Cette compilation servira également à l'intégration des données futures et permettra ainsi une meilleure planification des travaux ultérieurs.

Les études conduites ou démarrées au cours de ce trimestre incluent:

- Le retraitement et la calibration du profil sismique vertical de Haldimand No.2;
- Une étude des fractures observées dans la carotte de Haldimand No.2 et sur la diagraphie FMI visant à mieux comprendre le mécanisme d'écoulement des hydrocarbures du réservoir;
- Retraitement des données 3D et étude d'anisotropie basée sur les données sismiques 3D;
- Une étude de calibrage des diagraphies de résonance magnétique (CMR) permettant de caler les valeurs de porosités obtenues par les diagraphies CMR.



#### **8.1.3.4- Levés complémentaires**

La réalisation d'un levé magnétotellurique a débuté au cours du trimestre. Cette étude avait pour but de mieux préciser la géométrie du gisement et son prolongement à l'extérieur de la zone couverte par la sismique 3D. Cette méthode permet, entre autres, de distinguer les zones propices à l'accumulation de pétrole de celles présentant moins d'intérêt, et ce, en plus de préciser l'orientation et l'intensité des fractures naturelles. Ce levé a été complété fin juillet.

Les données acquises sont de bonne qualité et les premiers résultats indiquent que la méthode permet une cartographie fiable du toit du réservoir, ainsi que de l'intensité et de l'orientation de la fracturation naturelle du réservoir.

Le rapport traitant des résultats du levé géochimique réalisé au trimestre précédent a été reçu et est en cours d'évaluation.

Les anciennes données sismiques acquises par Petro-Canada en 1982 dans la région avoisinant le gisement de Haldimand ont été reçues et traitées. Le contrôle de qualité pour le traitement est en cours et ce dernier sera finalisé au cours de l'été ou au début de l'automne. L'amélioration des données est substantielle.

Un rapport de l'étude d'inversion du champ gravimétrique a été reçu et est en cours d'évaluation.

#### **8.1.3.5- Études pour la réalisation d'essais de fracturation**

Pétrolia étudie la possibilité d'effectuer des essais de stimulation des puits par fracturation hydraulique dans la perspective d'optimiser la productivité du gisement. Aucune décision n'a toutefois été prise à ce sujet. Le cas échéant, la date de réalisation de ces travaux dépendra du résultat des analyses, de la disponibilité des équipements nécessaires et du processus d'approbation des autorités gouvernementales. Le règlement sur l'application de la Loi sur la qualité de l'environnement exige une consultation publique préalablement à la réalisation d'une telle opération.

Les études en cours portent notamment sur:

- La détermination des paramètres physiques (pression, débit, logistique des pompes, etc.) de la fracturation;
- Des essais en laboratoire, en vue de déterminer le fluide de fracturation le plus approprié. Les essais sont réalisés sur des échantillons de la carotte de Haldimand No. 2, et portent sur plusieurs fluides possibles (eau, pétrole du gisement, gaz carbonique liquide ou azote liquide).



### **8.1.3.6- Études de nature environnementale**

Parallèlement à ces études, la Société travaille à l'élaboration d'un programme d'acquisition d'informations à caractère scientifique et de suivi environnemental. Les discussions se poursuivent avec divers intervenants des milieux universitaires québécois, notamment l'Institut des sciences de la mer (ISMER) de l'Université du Québec à Rimouski en vue d'établir un programme de recherche.

L'une des composantes de ce programme consiste à déterminer la situation hydrogéologique au temps zéro. Le protocole de recherche de cet élément particulier sera établi par l'Institut national de recherche scientifique (INRS).

La participation du milieu à ces études est souhaitée et pourrait être réalisé par un comité chargé de superviser les travaux de nature scientifique qui seront effectués dans le cadre de ce programme.

D'éventuels travaux de fracturation hydraulique seront réalisés dans le cadre de ce programme de recherche. Un arrimage avec l'évaluation environnementale stratégique et le Comité gouvernemental chargé de la réaliser devra être établi.

Des développements relatifs à la mise en place de ce programme sont attendus au cours du prochain trimestre.





## SOMMAIRE : HALDIMAND

<b>Superficie</b>	900 hectares
<b>Frais d'exploration au 31 juin 2011</b>	10 168 177 \$
<b>Partenariat</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Pétrolia et Québénergie (64 %), Junex (36 %) – Sur 9 km<sup>2</sup></li><li>• Pétrolia (50 %) et Québénergie (50 %) hors du périmètre de la surface de 9 km<sup>2</sup></li><li>• Pétrolia devient opérateur du projet Haldimand le 30 juillet 2009</li></ul>
<b>Réalisations</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Acquisition en 2005 de sept lignes sismiques d'une longueur totale de 34 km</li><li>• Forage de Pétrolia-Haldimand No. 1 en 2005</li><li>• Campagne sismique 3D d'une superficie de 13 km<sup>2</sup> en 2008</li><li>• Levé géochimique de sol en 2008</li><li>• Levé gravimétrique en 2009 pour raffiner les modèles existants</li><li>• Forage de Pétrolia-Haldimand No. 2 en 2009</li><li>• Parachèvement complémentaire et essai de production du puits Pétrolia-Haldimand No. 1 (février 2010)</li><li>• Parachèvement et essai de production du puits Haldimand No. 2 en mars 2010</li><li>• Levé géochimique</li><li>• Levé magnétotellurique</li><li>• Interprétation des essais de production de Haldimand No. 1 et No. 2</li><li>• Calibration des diagraphies pour valider l'interprétation pétrophysique</li></ul>
<b>Travaux en cours</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Essai de production sur Haldimand No. 1</li><li>• Études de laboratoire pour déterminer le meilleur fluide de fracturation</li><li>• Études des fractures naturelles</li><li>• Construction d'un modèle numérique du gisement</li></ul>



	<ul style="list-style-type: none"><li>• Évaluation du contenu en matière organique d'échantillons de roche</li><li>• Retraitement de lignes sismiques 2D</li><li>• Retraitement du levé 3D de Haldimand</li><li>• Conception du puits Haldimand No. 3</li><li>• Étude d'anisotropie sur données sismiques 3D pour confirmer l'orientation des fractures</li></ul>
<b>Travaux projetés</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Forage d'un puits directionnel</li><li>• Essais de fracturation hydraulique sur les puits existants</li></ul>

## 8.2- PROJET TAR POINT

Ce puits foré en 2009, situé à 15 kilomètres au sud-est de ceux d'Haldimand, a atteint la profondeur de 2 434 mètres. Il a entièrement traversé la Formation de York River, ainsi qu'une partie de la Formation de l'Indian Cove. Il a fourni les informations suivantes :

- La partie supérieure de la Formation de York River ne contient pas de pétrole, en raison d'un trop faible enfouissement;
- La partie inférieure de cette formation a donné des indices de pétrole léger avec des caractéristiques de porosité similaires à celles rencontrées dans Haldimand;
- Dans la Formation de l'Indian Cove, deux sections de fractures ouvertes, d'environ 100 mètres chacune, ont livré de nombreux indices de gaz et de pétrole. Lors d'un essai de production effectué sur l'une de ces deux zones, la formation a livré du pétrole léger.

### 8.2.1- Objectifs

L'objectif poursuivi consiste à démontrer la capacité de l'Indian Cove à produire du pétrole, sur une base commerciale.

### 8.2.3- Études et travaux

Les résultats obtenus avec le forage de Pérolia-Tar Point No. 1 confirment le potentiel en hydrocarbures de l'Indian Cove. Les caractéristiques rencontrées dans cette Formation en font un réservoir potentiel de type réservoir fracturé. Son exploitation éventuelle devra vraisemblablement faire appel à des opérations de stimulation par fracturation hydraulique. Les études mentionnées à l'égard du projet Haldimand, relativement à des essais de fracturation, portent également sur le projet Tar Point.

Tel que mentionné précédemment, aucune décision n'a été prise relativement à des travaux de fracturation. Le cas échéant, une consultation publique sera tenue, tel que stipulé dans le règlement sur



l'application de la Loi sur la qualité de l'environnement. Ces travaux, s'ils sont effectués, seront réalisés dans le cadre du programme de recherche scientifique décrit au point précédent.

### SOMMAIRE : TAR POINT

<b>Superficie</b>	
<b>Frais d'exploration au 31 juin 2011</b>	4 885 760 \$
<b>Partenariat</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Pétrolia (50 %), Québénergie (50 %)</li></ul>
<b>Réalisations</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Levé géochimique de sol en 2008</li><li>• Acquisition en 2008 de cinq lignes sismiques</li><li>• Levé magnétique haute résolution aéroporté en 2008</li><li>• Levé gravimétrique en 2009</li><li>• Forage du puits Pétrolia Tar Point No. 1</li><li>• Parachèvement du puits et essai de production</li><li>• Évaluation des résultats de l'essai de production</li></ul>
<b><u>Travaux en cours</u></b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Consultations et études sur la stratégie de stimulation</li></ul>
<b><u>Travaux projetés</u></b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Fracturation et mise en production du puits</li></ul>

### 8.3- PROJET BOURQUE

Un levé sismique 3D, réalisé par Pétrolia en 2008, suggère la présence d'un complexe récifal dans la Formation de West Point, une formation géologique plus ancienne que celle de York River. Ce type de piège peut emmagasiner des quantités considérables d'hydrocarbures. Les pièges identifiés sont du même type que les récifs de type Leduc, en Alberta, dans lesquels des champs géants ont été découverts, ce qui a marqué un tournant décisif de l'exploration pétrolière de cette province.

#### 8.3.1- Objectifs

Le projet a franchi les étapes préliminaires d'exploration et a atteint le stade du forage. Pétrolia souhaite y effectuer, le plus rapidement possible, deux forages.

Le projet Bourque fournit l'opportunité de pouvoir découvrir un gisement important. Ce projet est localisé à 70 km à l'ouest de la ville de Gaspé. La profondeur totale des cibles visées varie entre 2 800 et 3 200 m.



Pour Pétrolia et ses actionnaires, le projet Bourque revêt une grande importance, compte tenu de l'ampleur des découvertes qui pourraient y être faites et de l'intérêt que cela susciterait pour les autres permis de Pétrolia en Gaspésie, où il existe des conditions géologiques semblables. Qui plus est, les cibles visées sont de nature conventionnelle, de sorte que le processus d'obtention des permis n'est pas affecté par les annonces gouvernementales relatives à l'exploration des shales et aux opérations de fracturation hydraulique.

### 8.3.2- Études et travaux

Le programme de forage du puits Bourque No. 1, rédigé en 2009, a été revu, et un programme similaire a été rédigé pour le puits Bourque No. 2. Une demande de permis de forage pour ces deux puits pourrait être déposée au cours du prochain trimestre.

Selon le nouveau Règlement de la Loi sur la Qualité de l'Environnement, ces puits, qui ne sont pas destinés à une fracturation hydraulique, ne sont pas concernés par les nouvelles procédures d'approbation dans le cadre de l'Évaluation Environnementale Stratégique.

### 8.3.3- Recherche de partenaires

Au cours du dernier trimestre, Pétrolia a poursuivi ses démarches, afin de trouver un partenaire. La conclusion d'une entente de partenariat continue d'être la voie privilégiée par la direction de la Société avant d'entreprendre des travaux de forage sur cette structure. La Société pourrait néanmoins prendre la décision de forer sans partenaire.

## SOMMAIRE : BOURQUE

<b>Superficie</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• 74 267 hectares</li></ul>
<b>Frais d'exploration au 31 juin 2011</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• 3 619 982\$</li></ul>
<b>Partenariat</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• 95 % Pétrolia, 5 % Pilatus Energy Canada</li><li>• Recherche d'un partenaire</li></ul>
<b>Réalisations</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Acquisition et interprétation des données sismiques anciennes</li><li>• Acquisition en 2008 de sismique 3D (65 km<sup>2</sup>)</li><li>• Étude de maturation de la matière organique</li><li>• Interprétation et évaluation des résultats du levé sismique 3D</li><li>• Définition de deux cibles de forage</li><li>• Préparation d'un site de forage</li></ul>
<b>Travaux en cours</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Revue du programme de forage de Bourque No. 1, rédaction du programme de Bourque No. 2</li></ul>
<b>Travaux projetés</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Campagne de forages</li></ul>



## 8.4- ÎLE D'ANTICOSTI

L'île d'Anticosti répond aux quatre critères recherchés d'un système pétrolier, c'est-à-dire, une roche-mère qui a été très productive et propice à la production de pétrole, une roche-réservoir de bonne qualité, une couverture étanche et l'existence de nombreux pièges de grande dimension. Sur ce vaste territoire, plusieurs thématiques d'exploration retiennent l'attention.

### 8.4.1- Cibles non-conventionnelles

La carotte prélevée dans le shale de la Formation de Macasty dans le puits Chaloupe No. 1, foré à l'été 2010, a ouvert une nouvelle thématique d'exploration sur l'île d'Anticosti. Les analyses menées par un laboratoire de Weatherford à Houston et par Schlumberger Canada fournissent des indications positives, quant à la capacité des shales du Macasty de pouvoir produire du pétrole. Elles démontrent que ces shales contiennent des quantités appréciables de pétrole et que la formation possède plusieurs des caractéristiques nécessaires au développement de cette nouvelle thématique.

Le 29 juin dernier, Pétrolia a dévoilé l'estimation des ressources pétrolières en place dans les shales de Macasty réalisée par la firme Sproule Associates Limited de Calgary. Celle-ci établit à 30,9 milliards de barils le meilleur estimé du volume total de pétrole initialement en place dans les shales de Macasty. Les chances que le volume de pétrole initialement en place soit égal ou supérieur à 48,2 milliards de barils (estimation haute) sont de 10 %, alors que les chances que ce volume atteigne au moins 19,8 milliards de barils sont estimées à 90 %. L'évaluation porte sur les shales de Macasty, où Pétrolia détient des intérêts sur plus de 6 070 km<sup>2</sup>.



Le tableau suivant résume l'évaluation réalisée par Spoule :

<b>Estimation du volume total de pétrole initialement en place <sup>1</sup> Dans les shales de Macasty, île d'Anticosti, Québec Au 1er juin 2011</b>				
<b>Classification</b>	<b>Intérêts de la Compagnie</b>	<b>Estimation basse (P-90)<sup>3</sup> Milliards de bpe<sup>6</sup></b>	<b>Meilleure estimation (P-50)<sup>4</sup> Milliards de bpe<sup>6</sup></b>	<b>Estimation haute (P-10)<sup>5</sup> Milliards de bpe <sup>6</sup></b>
<b>Pétrole initialement en place <sup>2</sup> Non-découvert</b>	<b>Intérêts bruts de Pérolia</b>	<b>19,8</b>	<b>30,9</b>	<b>48,2</b>
	<b>Intérêts nets de Pérolia</b>	<b>9,1</b>	<b>14,1</b>	<b>22,0</b>

1. Le volume total de pétrole initialement en place est la quantité de pétrole que l'on estime exister originalement et naturellement dans les shales. Il inclut la quantité de pétrole qui est estimée, à une date donnée, qui est contenu dans une accumulation connue, avant toute production, plus les estimations des quantités dans des accumulations qui restent à découvrir.

2. Le pétrole initialement en place non-découvert (équivalent aux ressources non-découvertes) est la quantité de pétrole qui est estimée, à une date donnée, dans une accumulation qui reste à découvrir. La partie récupérable du pétrole initialement en place non-découvert est définie comme une ressource prospective, le reste demeurant non récupérable. Les ressources non-découvertes comportent des risques. Il n'y a pas de certitude qu'une portion de ces ressources soit découverte. Un projet de récupération du volume de pétrole initialement en place non-découvert ne peut être défini actuellement. Il n'existe pas de certitude qu'il sera commercialement viable de produire une portion de ces ressources.

3. La probabilité que le volume actuellement en place soit plus grand ou égal à celui estimé est de 90 %.

4. La probabilité que le volume actuellement en place soit plus grand ou égal à celui estimé est de 50 %.

5. La probabilité que le volume actuellement en place soit plus grand ou égal à celui estimé est de 10 %.

6. bpe – Barils de pétrole-équivalent. L'utilisation de l'unité pétrole-équivalent traduit l'incertitude qui existe quant au type d'hydrocarbures que l'on rencontrera sur l'ensemble des propriétés.

#### 8.4.2- Cibles conventionnelles

Une thématique structurale « classique » a animé les travaux sur l'île depuis 1960, mais n'a pas donné de résultat probant jusqu'à présent.

Une thématique semi-conventionnelle de fossés d'effondrement a été explorée plus récemment par Shell, puis par Hydro-Québec et Corridor Resources Inc. Cette thématique dite « des sags » a connu beaucoup de succès dans le bassin appalachien (Ontario et État de New-York). Les travaux antérieurs, tout comme



ceux réalisés par Pétrolia et Corridor en 2010, n'ont pas répondu aux attentes en termes de découvertes, mais ont permis de confirmer l'existence de réservoirs liés aux fossés d'effondrement (production d'eau salée à un taux de 5000 barils / jour dans le puits Corridor Pétrolia Saumon No. 1).

#### **8.4.3- Recherche de partenaires**

Le programme d'exploration sur l'île d'Anticosti, particulièrement en ce qui a trait à la thématique des shales de Macasty, est actuellement au stade préliminaire. De ce fait, des travaux additionnels sont nécessaires, afin de déterminer le potentiel de récupération commerciale des ressources en place dans ces shales, et ce, avant de pouvoir passer à la phase de développement.

Le développement du projet Anticosti nécessitera l'injection de capitaux importants. La recherche de partenaires possédant la capacité financière et technique s'avère, par conséquent, une priorité. Pétrolia évalue activement les options qui s'offrent à elle dans le meilleur intérêt de ses actionnaires.

#### **8.4.4- Projet de recherche**

Pétrolia a confirmé son appui à titre de partenaire du secteur privé aux travaux de la Chaire Anticosti de l'Université Laval. Un projet spécifique a été élaboré en vue de déterminer l'impact des activités pétrolières sur le comportement des cerfs de Virginie qui constitue une ressource importante au plan touristique et économique pour l'île d'Anticosti. La Chaire Anticosti est dans le processus de renouvellement de ses budgets auprès du Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG). Une décision, incluant le volet auquel Pétrolia s'est associée, est attendue au cours du prochain trimestre.



## SOMMAIRE : ANTICOSTI

<b>Superficie</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• 638 106 hectares</li></ul>
<b>Frais d'exploration au 31 juin 2011</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• 6 230 575 \$</li></ul>
<b>Partenariat</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Corridor Resources Inc.</li><li>• Permis acquis en 2007</li><li>• Intérêt de Pétrolia : de 25 % à 50 %</li><li>• Recherche d'un partenaire pour poursuivre l'évaluation du potentiel de la Formation de Macasty</li></ul>
<b>Réalisations</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Interprétation des lignes sismiques et des données de forage disponibles</li><li>• Levé de géochimie de sol (gaz absorbés, analyse microbienne) réalisé en 2008 sur l'ensemble de l'île (1700 échantillons)</li><li>• Interprétation des données sismiques de Shell et d'Hydro-Québec</li><li>• Intégration des données de forage en logs composites modernes</li><li>• Évaluation des puits Shell Jupiter No. 1 et Shell Roliff No. 1</li><li>• Étude sur la caractérisation de la matière organique de puits sélectionnés sur l'île</li><li>• Campagne de forage en 2010 (3 puits forés), dont trois carottes contiguës prélevées dans la Formation de Macasty</li><li>• Caractérisation environnementale des sites de forage</li><li>• Rapport d'opérations sur les travaux de forage effectués à l'été 2010</li><li>• Étude des résultats d'analyse de la carotte prélevée dans la Formation du Macasty</li></ul>
<b>Travaux en cours</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Recherche de partenaires</li></ul>
<b>Travaux projetés</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Poursuivre l'évaluation du Macasty</li></ul>

### 8.5- AUTRES PROPRIÉTÉS

Tout comme ce fut le cas au cours des derniers trimestres Pétrolia a consacré l'essentiel de ses efforts sur les projets Haldimand et Anticosti, entraînant ainsi un faible niveau d'activités, bien que suffisant pour rencontrer ses obligations, sur ses autres propriétés.

Des analyses de matière organique ont été effectuées sur des échantillons de terrain provenant de toutes ces propriétés. Elles avaient comme objectif de parfaire les connaissances de Pétrolia sur la maturité des roches de la Gaspésie et leur potentiel de roche-mère. La firme Weatherford a été mandatée pour réaliser les analyses. Les résultats sont maintenant connus et seront intégrés avec les autres données disponibles.





Des sommes ont également été allouées à un projet de géochimie utilisant la même approche et le même exécutant qu'à Haldimand. Ce projet a été mis en place au cours du trimestre et la réalisation se poursuivra au cours du prochain trimestre. Il couvre une partie des propriétés Gaspésia, Edgar et Marcel-Tremblay

Aucune autre activité n'a eu lieu sur ces propriétés.

## **8.6- DÉCISION GOUVERNEMENTALE**

Au cours du trimestre terminé le 30 juin 2011, l'Assemblée nationale du Québec a adopté le projet de loi 18 – Loi limitant les activités pétrolières et gazières. Le Gouvernement du Québec a, pour sa part, publié deux règlements touchant les activités d'exploration pétrolière et gazière.

La Loi adoptée vise deux objectifs :

- Interdire les travaux d'exploration en milieu marin et sur les îles situées à l'ouest de l'île d'Anticosti;
- Dans le cadre des travaux visés par l'évaluation environnementale stratégique annoncée par le Gouvernement du Québec, relever les titulaires de permis de recherche de pétrole et de gaz naturel de leur obligation de réaliser des travaux. En contrepartie, elle prolonge la période de validité des permis délivrés pour une période équivalente.

Les deux règlements sont : une modification au Règlement relatif à l'application de la Loi sur la qualité de l'environnement et le Règlement sur la transmission de renseignements liés à l'exécution de certains travaux de forage et de fracturation de puits gaziers ou pétroliers. Le premier vise à assujettir les forages ciblant des shales, de même que tous les travaux de fracturation hydraulique, à l'obligation d'obtenir du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs un certificat d'autorisation environnemental et à mener, au préalable, une consultation publique. Quant au second règlement, il vise à favoriser la réalisation de l'évaluation environnementale stratégique portant sur la fracturation hydraulique en obligeant les sociétés qui exécutent ces travaux à fournir des renseignements.

Les dispositions de ces règlements devraient avoir certaines incidences sur les activités de Pétrolia, notamment certains délais dans l'attribution des autorisations gouvernementales.

La Direction de la Société suit de très près l'évolution de ce dossier, de manière à être en mesure de réaliser la poursuite des activités visant le développement du gisement Haldimand et l'élaboration d'un plan d'action pour ses autres propriétés.



## **9 RÉSULTATS ET SITUATION DE LA TRÉSORERIE**

Pour le troisième trimestre, la Société a reçu une somme de 26 898 \$ à titre d'évaluation de réservoir pétrolier comparativement à la somme de 39 997 \$ reçu l'année précédente. La diminution de ce type de revenus est principalement causée par le fait qu'une partie du pétrole produit dans ce trimestre a été mis en inventaire, et que, suite à la vente d'un intérêt à Québénergie, la Société encaisse 50 % des revenus. Les revenus d'intérêts des placements à court terme représentaient un montant de 33 665 \$ comparés à 7 345 \$ pour la même période de 2010. De revenus de gérances de 17 708 \$ ont engendrés par la réalisation de travaux d'exploration prévus dans les ententes de partenariat avec ses partenaires.

Au 30 juin 2011, la Société disposait d'une trésorerie et des équivalents de 5 690 762 \$, soit une diminution depuis le 31 mars 2011 de 421 891 \$. Les déboursés des frais d'exploration, d'administration ainsi que des investissements en immobilisations sont les principales explications de cette variation.

Au 30 juin 2011, le fonds de roulement était positif de 6 590 112 \$, ce qui permettra à la Société de continuer ses projets d'exploration.

Au cours du mois de juillet et août 2011, plusieurs options et bons de souscription ont été exercés, ce qui a permis à la Société d'encaisser la somme de 3 286 707 \$.



## 10 ENGAGEMENTS

En vertu de permis de recherche octroyés par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec et du ministère des Ressources naturelles du Nouveau-Brunswick, la Société s'est engagée à leur verser des rentes au montant de 622 266 \$ d'ici 2013. Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices sont les suivants :

<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>
209 776 \$	206 245 \$	206 245 \$

De plus, la Société doit effectuer annuellement sur ses propriétés, des travaux dont les coûts minimums varient selon l'âge des permis; ainsi, ils correspondent à 0,50 \$ l'hectare pour la première année du permis et ils augmentent annuellement de 0,50 \$ pour atteindre 2,50 \$ l'hectare à compter de la cinquième année. Les travaux minimum à engager s'élèvent à 135 398 \$ en 2011, 968 687 \$ en 2012, 665 747 \$ en 2013 et 840 943 \$ en 2014.

La Société s'est engagée par baux pour la location de bureaux et d'une maison auprès de quatre sociétés. Le solde des engagements suivants ces baux, exclusion faite des clauses escalatoires, s'établit à 1 360 469 \$, dont 7 700 \$ payable à une société détenue minoritairement par un administrateur.

Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices sont les suivants :

<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>
263 150	275 247	275 247	275 247	206 435

## 11 ANALYSE DES FRAIS D'OPÉRATIONS ET D'ADMINISTRATION

Les frais d'opérations et d'administration pour le trimestre totalisent un montant de 611 614 \$ à comparer à 382 287 \$ en 2010. L'augmentation de coût de 229 327 \$ entre le trimestre de 2011 et de 2010 est principalement causée par les variations suivantes :

- Rémunération à base d'actions : un montant de 153 625 \$ a été comptabilisé, alors qu'en 2010 aucun montant n'avait été comptabilisé;
- Salaires et avantages sociaux : la masse salariale de l'entreprise a augmenté de 87 812 \$ pour le trimestre à cause de la hausse des activités d'exploration de la Société;
- Intérêts sur la dette : un montant de 21 841 \$ d'intérêts a été comptabilisé sur la dette provenant du financement des crédits d'impôts relatifs aux ressources.

Pendant le trimestre, les immobilisations corporelles ont augmentés de 419 847 \$, cette augmentation est causée par l'achat d'un terrain (62 107 \$), l'achat de deux réservoirs (56 714 \$) et l'achat d'ameublement et construction des nouveaux bureaux (301 026 \$).



## 12 RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

	2011		2010				2009	
	Juin \$	Mars \$	Décembre \$	Septembre \$	Juin \$	Mars \$	Décembre \$	Septembre \$
Produits	51 373	45 386	6 522	(46 658)	47 342	6 646	18 772	46 759
Bénéfice net (perte nette)	(488 636)	(384 846)	3 477 401	(330 057)	(244 544)	(402 692)	(381 236)	386 447
Bénéfice net (perte nette) par action								
De base	(0,010)	(0,008)	0,0695	(0,0068)	(0,0053)	(0,0092)	(0,0092)	0,0095
Dilué (e)	(0,009)	(0,008)	0,0571	(0,0068)	(0,0053)	(0,0092)	(0,0094)	0,0073

Les produits sont surtout constitués d'intérêts gagnés pour chacun des trimestres. Les produits de septembre 2010 sont négatifs, principalement à cause du reclassement des revenus d'évaluation de réservoir pétrolier des trois premiers trimestres de l'exercice 2010, qui ont été comptabilisés à l'encontre des frais d'exploration reportés. Les frais généraux et d'administration sont relativement stables d'un trimestre à l'autre. Les principales variations des pertes ou des bénéfices trimestriels s'expliquent comme suit :

2009 – septembre	Comptabilisation d'un gain latent sur le placement de 200 000 \$ et des impôts futurs créditeurs de 542 000 \$;
2009 – décembre	Comptabilisation d'une perte latente sur le placement de 458 500 \$ et d'un gain sur aliénation d'actions de 395 163 \$;
2010 – mars	Comptabilisation de la rémunération à base d'actions de 183 600 \$;
2010 – décembre	Comptabilisation de la rémunération à base d'actions de 48 600 \$ et d'un gain sur aliénation d'intérêts dans certains permis au montant de 3 856 703 \$;
2011 – mars	Comptabilisation de la rémunération à base d'actions de 71 400 \$.
2011 – mai	Comptabilisation de la rémunération à base d'actions de 160 750 \$.



## 12 OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉES

Au cours du trimestre, une société (Gestion LesTrois inc.), dont un des administrateurs de la Société détient un intérêt minoritaire, a facturé des frais pour un local pour 4 209 \$ (2010 – 2 214 \$).

Au cours du trimestre, une autre société (Géominex inc.) dont un des administrateurs de la Société y détient un intérêt minoritaire. Un montant de 28 839 \$ est à recevoir de ces sociétés au 31 juin 2011 (2010 – 33 893 \$).

La Société partage certains frais d'administration avec Ressources Appalaches qui est une société dirigée par un même administrateur. Pour ce troisième trimestre, celle-ci a facturé à la Société les frais suivants :

	<b>2011</b>	<b>2010</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Salaires et avantages sociaux	746	20 169
Fournitures de bureau	200	500
Télécommunications	-	1 339

Un montant de 964 \$ est à payer à cette société au 31 juin 2011 (2010 – 12 119 \$).

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des affaires et sont mesurées à la juste valeur d'échange qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

## 13 CONVENTIONS COMPTABLES

La Société a adopté pendant le deuxième trimestre une convention relative aux stocks.

### **Convention comptable relative aux stocks.**

L'évaluation des stocks est déterminée d'après la méthode de l'inventaire au prix de détail. Cette méthode consiste à évaluer chacun des éléments au prix de vente en cours et à réduire les montants ainsi obtenus en se servant des pourcentages de majoration de chacune des catégories en cause.

Les lecteurs sont priés de se référer à la note 2 des états financiers du 30 septembre 2010, afin d'obtenir une description détaillée des autres conventions comptables.



## **14 NOUVELLES NORMES COMPTABLES**

Aucune nouvelle norme comptable n'a été adoptée durant le trimestre.

## **15 NORME COMPTABLE FUTURE**

### **Convergence en IFRS**

En février 2008, le Comité des normes comptables (CNC) a confirmé que les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada pour les entités ayant une obligation d'information du public seront remplacés par les normes internationales sur les informations financières (IFRS). Les IFRS reposent sur un cadre conceptuel semblable à celui des PCGR du Canada, mais comportent des différences importantes au chapitre de la comptabilisation, de l'évaluation et des informations à fournir.

La transition aura lieu au plus tard pour les exercices débutant à compter du 1er janvier 2011. Par conséquent, la Société prévoit que les états financiers intermédiaires pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2011 et les états financiers annuels pour l'exercice terminé le 30 septembre 2012 seront les premiers qu'elle présentera conformément aux IFRS.

### **Formation**

Le personnel affecté à la convergence aux IFRS a suivi et suit les formations données par l'Ordre des comptables agréés du Québec. Étant donné que les IFRS sont appelés à changer d'ici 2011, tous les changements qui pourraient affecter la Société devront être surveillés.

### **Conventions comptables affectées**

L'analyse détaillée des conventions comptables affectées par la convergence aux IFRS devrait être complétée tout au long de l'exercice 2010-2011. En général, beaucoup d'efforts devront être mis sur la présentation des états financiers, puisque les IFRS demandent plus de divulgations.

La liste qui suit répertorie les principaux domaines où les modifications de conventions comptables devraient avoir une incidence sur les états financiers de la Société. Cette liste ne devrait pas être considérée comme une liste exhaustive des modifications qui découleront de la conversion aux IFRS. Elle vise à mettre en relief les domaines que la Société juge les plus importants. Toutefois, l'analyse des modifications n'est pas terminée et le choix de conventions comptables en vertu des IFRS, le cas échéant, n'a pas été arrêté. Les organismes de réglementation qui promulguent les PCGR du Canada et les IFRS mènent d'importants projets sur une base continue, lesquels pourraient avoir une incidence sur les différences finales entre les PCGR du Canada et les IFRS et sur leurs répercussions sur les états financiers de la Société au cours des années à venir. La liste qui suit porte sur les normes qui existent en fonction des actuels PCGR du Canada et IFRS. Pour le moment, la Société n'est toutefois pas en mesure de



quantifier de façon fiable l'incidence prévue de ces différences sur ses états financiers. Les normes sont les suivantes:

### **Adoption initiale (IFRS 1)**

L'IFRS 1 donne des directives sur l'approche générale à prendre lorsque les IFRS sont adoptés pour la première fois. Le principe fondamental de l'IFRS 1 est l'application rétrospective des IFRS valides à la date de l'adoption initiale. L'IFRS 1 réalise qu'une pleine application rétrospective peut ne pas être possible ou appropriée dans toutes les situations et prescrit:

- Des exemptions à certains aspects spécifiques de certains IFRS dans la préparation du bilan d'ouverture;
- Des exemptions obligatoires dans l'application rétrospective de certains IFRS.

De plus, afin de s'assurer que les états financiers contiennent de l'information de haute qualité qui est transparente aux utilisateurs, l'IFRS 1 contient des obligations de divulgation pour mettre en évidence les changements faits aux états financiers suite à la convergence aux IFRS.

Le tableau qui suit présente certaines des principales modifications de méthodes comptables qui, selon nous, devraient avoir une incidence sur la comptabilisation et l'évaluation de certains éléments du bilan et de l'état des résultats. Sauf indication contraire, toutes les modifications de méthode comptable seront appliquées de manière rétrospective.

<b>Méthode comptable</b>	<b>Principales différences au chapitre du traitement comptable</b>	<b>Incidences potentielles</b>
Provisions et passifs éventuels	<p>Les IFRS exigent qu'une provision soit comptabilisée, s'il est plus probable qu'improbable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation, tandis que les PCGR du Canada utilisent un seuil plus élevé.</p> <p>Les IFRS exigent également qu'une provision soit comptabilisée dans le cas de contrats déficitaires, tandis que selon les PCGR la comptabilisation d'un tel passif n'est requise que dans certaines situations.</p>	Bilan d'ouverture et après la transition : Nous n'avons pas terminé notre évaluation. Il est possible que des provisions supplémentaires soient comptabilisées selon les IFRS.



<p>Impôts sur le résultat</p>	<p>Les diverses modifications de méthodes comptables, selon les IFRS, auront également une incidence sur l'actif ou le passif d'impôt reporté correspondant, sauf si une réduction de valeur est requise.</p> <p>Les conséquences fiscales d'une transaction comptabilisée dans les autres éléments du résultat étendu ou directement dans les capitaux propres au cours de périodes précédentes doivent être comptabilisées directement dans les autres éléments du résultat étendu ou directement dans les capitaux propres (« recherche rétrospective »). Selon les PCGR du Canada, toute variation subséquente des impôts reportés est portée en résultat.</p>	<p>Bilan d'ouverture : Aucune incidence importante n'est prévue. Aucun impôt différé à court terme.</p> <p>Après la transition : L'incidence dépendra de l'effet net de toutes les différences entre les méthodes comptables.</p> <p>Bilan d'ouverture : Aucune incidence importante n'est prévue sur l'ensemble des capitaux propres.</p> <p>Après la transition : L'incidence sur le résultat dépendra de l'étendue des variations des impôts reportés qui seront comptabilisées dans les autres éléments du résultat étendu ou directement dans les capitaux propres.</p>
-------------------------------	--	--

<b>Méthode comptable</b>	<b>Principales différences au chapitre du traitement comptable</b>	<b>Incidences potentielles</b>
<p>Rémunération à base d'actions</p>	<p>Les IFRS requièrent que les extinctions prévues soient prises en compte dans la comptabilisation du coût de rémunération à base d'actions, lors de l'octroi, plutôt que de reconnaître les extinctions lorsqu'elles surviennent. Lorsque l'acquisition est graduelle, les IFRS requièrent que chaque tranche de l'octroi soit évaluée et comptabilisée séparément, car chaque tranche a une période d'acquisition différente et, ainsi, la juste valeur de chacune d'elle sera différente.</p>	<p>Bilan d'ouverture : Aucune incidence importante.</p> <p>Après la transition : L'incidence dépendra du mode de l'octroi des options d'achat d'actions.</p>





## **Étapes du processus de conversion :**

### *Première étape*

Consiste à l'évaluation initiale : une identification des différences entre les PCGR du Canada et des IFRS et une évaluation préliminaire de la Norme IFRS 1 – sur les exceptions pour la première adoption des IFRS. Cette étape est maintenant complétée.

### *Deuxième étape*

Consiste à l'évaluation détaillée : cette étape comprenait la priorisation des questions comptables, la quantification de l'impact de la conversion aux normes IFRS, l'examen et l'approbation des choix de conventions comptables. Cette étape est maintenant complétée.

### *Troisième étape*

La conception : le système de comptabilité et ses contrôles internes sont simples, car la Société est au stade de l'exploration. La Société devrait être en mesure d'opérer ses systèmes comptables sous les IFRS puisqu'aucun défi important n'est entrevu. Cependant, certains tableurs Excel devront être adaptés, afin de supporter les changements nécessaires suite à la convergence. Cette étape est en cours de réalisation.

### *Quatrième étape*

La quatrième étape de mise en œuvre est en cours. Nous mettons beaucoup d'efforts sur la préparation d'un modèle d'états financiers IFRS. En vertu de la Norme IFRS 1, il y a obligation de divulguer, non seulement des informations comparatives, mais aussi, l'année d'adoption, le bilan d'ouverture au début de la période comparative.

Nous sommes d'avis que la Société sera en mesure d'établir un rapport financier intermédiaire conforme à la Norme IAS-34, pour son trimestre qui se terminera le 31 décembre 2011.

## **Systemes d'information**

Le processus comptable de la Société est simple, puisqu'elle est une entreprise au stade d'exploration. La Société devrait être en mesure d'opérer ses systèmes comptables sous les IFRS, puisqu'aucun défi important n'est entrevu. Cependant, certains tableurs Excel devront être adaptés, afin de supporter les changements nécessaires liés à la convergence.

## **Contrôles internes**

Les dirigeants signataires de la Société ont la responsabilité de s'assurer qu'il existe des processus leur permettant d'avoir les connaissances nécessaires, à l'appui des déclarations faites dans les attestations, et plus spécifiquement, que les documents déposés sur SEDAR sont fiables. Les dirigeants vont s'assurer qu'une fois le processus de convergence complété, ils pourront encore signer leur attestation.



## **Impact sur les activités commerciales**

Les processus d'affaires de la Société sont simples et aucun défi important n'est prévu pour opérer selon les IFRS. La Société a peu de transactions en monnaies étrangères, elle n'a pas de dette ni d'obligation de capital à long terme. La Société ne prévoit pas que les IFRS vont changer ces processus, lorsqu'elle complète des placements privés accréditifs. La Société n'a pas de plan de rémunération qui sera affecté par les IFRS. Le régime d'options d'achat d'actions n'est pas affecté par des ratios ou objectifs financiers.

Les processus d'affaires seront mis sous surveillance durant l'exercice 2010-2011, afin de détecter des impacts non-identifiés lors de notre diagnostic initial.

## **16 GESTION DES RISQUES ET INSTRUMENTS FINANCIERS**

### **Politique de gestion des risques**

La Société, par le biais de ses actifs et passifs financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante fournit une évaluation des risques à la date du bilan, soit le 30 juin 2011 :

### **Risque de crédit**

Les instruments financiers, qui pourraient assujettir la Société à un risque de crédit, se composent principalement de trésorerie, d'équivalents et de créances. La trésorerie et les équivalents sont détenus ou émis par des institutions financières de premier ordre. Les créances représentent majoritairement des sommes dues par les gouvernements et par des apparentées. Par conséquent, la direction estime que le risque de non-exécution relativement à ces instruments est très minime.

Exposition maximale au risque de crédit au 30 juin:

	<b>2011</b>	<b>2010</b>
	\$	\$
Encaisse	505 483	365 202
Fonds de marché monétaire	1 000	3 440 735
Certificats de placement garanti	5 184 279	-
Créances	3 628 483	1 615 629
	<b>9 319 245</b>	<b>5 421 566</b>

### **Risque de liquidité**

Les risques de liquidité sont les risques que la Société ne soit pas en mesure de faire face à ses obligations financières aux moments requis ou ne puisse le faire qu'à des coûts excessifs. La Société finance sa croissance par l'émission d'actions et la vente de participation dans certains de ses actifs pétroliers. L'un des principaux objectifs financiers de la direction est de maintenir un niveau optimal de liquidités en



gérant activement les travaux d'exploration à effectuer. Compte tenu des ressources liquides dont la Société dispose, la direction estime que les risques de liquidité auxquels la Société est exposée sont importants.

Tous les passifs financiers de la Société ont une échéance à moins d'un an.

### **Risque de marché**

Le risque de marché correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des facteurs du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de taux d'intérêt, le risque de change et l'autre risque de prix. La Société est exposée à deux de ces risques, soit le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix.

#### *A) Risque de taux d'intérêt*

Le risque de taux d'intérêt fait référence à l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt sur la valeur des placements et de la dette à long terme.

Les placements portent intérêt à taux fixe et exposent donc la Société au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt. Pour le trimestre terminé le 30 juin 2011, si les taux d'intérêt en vigueur à cette date avaient augmenté ou diminué de 1 %, toutes les autres variables restant constantes, la perte nette aurait varié de 1 590 \$.

La Société utilise un emprunt bancaire à un taux variable. Conséquemment, elle encourt un risque d'intérêt en fonction de la fluctuation du taux d'intérêt préférentiel. Pour l'exercice terminé le 30 juin 2011, si les taux d'intérêt en vigueur à cette date avaient augmenté ou diminué de 1 %, toutes les autres variables restant constantes, la perte nette aurait varié de 600 \$.

#### *B) Autre risque de prix*

La Société est exposée à la fluctuation des cours du prix du pétrole et du gaz, du fait que ceux-ci influencent la rentabilité potentielle des propriétés pétrolières et gazières détenues par la Société et a donc un impact sur son plan d'exploration et sur la décision éventuelle d'aller ou non en production.

### **Classement des instruments financiers**

Les instruments financiers sont classés dans l'une des cinq catégories suivantes : détenus à des fins de transaction, placements détenus jusqu'à leur échéance, prêts et créances, actifs financiers disponibles à la vente ou autres passifs financiers. Le classement détermine le traitement comptable de l'instrument. La Société établit le classement lors de la comptabilisation initiale de l'instrument financier, en fonction du but sous-jacent de cet instrument.



Les actifs et passifs financiers de la Société sont classés et évalués comme suit :

<b>Actif/passif financier</b>	<b>Catégorie</b>	<b>Évaluation</b>
Trésorerie et équivalents	Détenus à des fins de transaction	Juste valeur
Créances	Prêts et créances	Coût après amortissement
Placements	Détenus à des fins de transaction	Juste valeur
Fournisseurs et charges à payer	Autres passifs financiers	Coût après amortissement
Emprunt	Autres passifs financiers	Coût après amortissement

Les instruments financiers qui sont mesurés au coût après amortissement sont initialement constatés à la juste valeur et ensuite au coût après amortissement, les gains et les pertes étant constatés dans les résultats de la période au cours de laquelle survient le gain ou la perte. Les variations de juste valeur des instruments financiers, classés comme détenus à des fins de transaction, sont comptabilisées en résultat net de la période au cours de laquelle la variation a lieu.

### **Juste valeur**

La juste valeur des placements est évaluée de la façon suivante :

- Certificats de placement garanti : le coût correspond à la juste valeur compte tenu de leur émission récente;
- Fonds du marché monétaire : le coût correspond à la juste valeur compte tenu de l'échéance à court terme.

Pour l'emprunt, la valeur comptable est assez près de la juste valeur en raison d'un taux variable d'intérêt sur la dette.



## **Hiérarchie des évaluations à la juste valeur**

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur au bilan sont classés selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour effectuer les évaluations.

La hiérarchie des évaluations à la juste valeur se compose des niveaux suivants :

Niveau 1 – évaluation fondée sur les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques : la trésorerie se retrouve dans ce niveau;

Niveau 2 – techniques d'évaluation fondées sur des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix) : les équivalents de trésorerie et les placements se retrouvent dans ce niveau;

Niveau 3 – techniques d'évaluations fondées sur une part importante de données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée importante a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur.

Au cours du trimestre, il n'y a eu aucun transfert dans les évaluations des actifs financiers entre les niveaux 1 et 2.



La juste valeur des instruments financiers pour la période se terminant au 30 juin se résume comme suit :

	2011		2010	
	Valeur comptable \$	Juste valeur \$	Valeur comptable \$	Juste valeur \$
Actifs financiers détenus à des fins de transaction :				
Trésorerie et équivalents	5 690 762	5 690 762	3 805 937	3 805 937
Placements	754 331	754 331	-	-
Prêts et créances :				
Créances	3 605 086	3 605 086	1 615 629	1 615 629
Autres passifs financiers :				
Fournisseurs et charges à payer	1 376 247	1 376 247	759 128	759 128
Emprunt	2 243 310	2 243 310	-	-

## RISQUES ET INCERTITUDES

Les propriétés minières détenues par la Société sont au stade de l'exploration. La profitabilité à long terme de la Société est liée en partie aux coûts et au succès des programmes d'exploration et de mise en valeur subséquente, lesquels pourront également être influencés par différents facteurs. Parmi ces facteurs, il faut considérer la réglementation environnementale, les attributs des gisements miniers éventuels, soit la qualité et la quantité des ressources, ainsi que les coûts de développement d'une infrastructure de production, les coûts de financements, les prix des métaux, la valeur marchande des produits miniers et la nature compétitive de l'industrie. Des investissements importants sont nécessaires pour mener à terme les programmes d'exploration et de développement de réserves. En l'absence de flux de trésorerie générés par une exploitation minière, la Société dépend des marchés de capitaux pour financer ses activités d'exploration et de développement. Les conditions du marché et autres événements imprévisibles pourraient avoir un impact sur la capacité de la Société à lever les fonds requis à son développement.



## 17 AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION

### a) Documents complémentaires

Certains documents complémentaires, dont les rapports de gestion précédents et les communiqués de presse, sont disponibles sur le site [www.sedar.com](http://www.sedar.com) dans la section des documents déposés ou sur le site de Pétroliagaz [www.petroliagaz.com](http://www.petroliagaz.com).

### b) Règlement 51-102 section 5.2

Les frais d'exploration reportés pour le trimestre terminé le 30 juin 2011 se détaillent comme suit :

	Géologie	Analyse	Géophysique	Forage	Parachèvement	Frais généraux	Évaluation de réservoir pétrolier	Rémunération à base d'actions	Évaluation des ressources	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Anticosti	21 413	602	792	41 737	-	8 643	-	507	55 142	128 836
Gastonguay	-	-	-	-	-	528	-	-	-	528
Gaspésia-Edgar-Marcel-Tremblay	32 733	-	594	-	-	8 687	-	-	-	42 014
Gaspé	2 846	-	4 462	-	-	8 038	-	5 432	-	20 778
Gaspé Projet Bourque	20 726	-	1 200	4 011	-	2 832	-	-	-	28 769
Gaspé Projet Haldimand	96 389	-	29 628	30 061	2 214	15 585	58 508	-	-	232 385
Gaspé Projet Tar Point	16 416	-	-	18 013	-	958	13 937	-	-	49 324
Dalhousie (Nouveau-Brunswick)	252	-	198	-	-	1 920	-	1 186	-	3 556
	190 775	602	36 874	93 822	2 214	47 191	72 445	7 125	55 142	506 190



b) Règlement 51-102 section 5.2

Les frais d'exploration reportés pour le trimestre terminé le 30 juin 2010 se détaillent comme suit :

	Géologie	Analyse	Géophysique	Forage	Parachèvement	Frais généraux	Total
	\$	\$	\$	\$		\$	\$
Anticosti	67 314	-	15 866	49 575	-	819	133 574
Gastonguay	1 713	-	-	330	-	-	2 043
Gaspésia-Edgar-Marcel-Tremblay	10 188	-	104	-	-	-	10 292
Gaspé	640	-	4 065	(1 369)	2 424	187	5 947
Gaspé Projet Bourque	1 960	-	-	3 278	5 058	516	10 812
Gaspé Projet Haldimand	13 777	603	9 144	119 440	310 533	94	453 591
Gaspé Projet Tar Point	534	603	-	977	231 546	-	233 660
Dalhousie (Nouveau-Brunswick)	5 304	-	348	-	334	-	5 986
	101 430	1 206	29 527	172 231	549 895	1 616	855 905

c) Règle 51-102-section 5.3

***Information sur les actions émises, sur les bons de souscription et les options d'achat d'actions au 8 août 2011 :***

Actions ordinaires : 53 964 860 actions sont émises et en circulation.

Bons de souscription : les bons de souscription peuvent être exercés comme suit :

- 561 838 actions au prix de 1,30 \$ l'action jusqu'au 4 décembre 2011;
- 3 000 000 actions au prix minimum de 1,00 \$ l'action jusqu'au 10 janvier 2013.





Options d'achat d'actions en circulation: Les options d'achat d'actions consenties à ses administrateurs, membres de la haute direction, employés et fournisseurs de services sont les suivantes :

- 31 250 options exerçables au prix de 0,74 \$ l'action jusqu'au 21 mai 2012;
- 587 500 options exerçables au prix de 0,40 \$ l'action jusqu'au 21 juin 2012;
- 400 000 options exerçables au prix de 0,60 \$ l'action jusqu'au 12 février 2013;
- 150 000 options exerçables au prix de 0,60 \$ l'action jusqu'au 3 mars 2013;
- 427 500 options exerçables au prix de 1,25 \$ l'action jusqu'au 7 juillet 2013;
- 120 000 options exerçables au prix de 0,74 \$ l'action jusqu'au 21 mai 2014;
- 270 000 options exerçables au prix de 0,89 \$ l'action jusqu'au 25 février 2015;
- 802 500 options exerçables au prix de 0,50 \$ l'action jusqu'au 8 décembre 2015;
- 75 000 options exerçables au prix de 1,31 \$ l'action jusqu'au 25 février 2016;
- 500 000 options exerçables au prix de 1,69 \$ l'action jusqu'au 18 mai 2016.

#### **18 RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE**

Les états financiers trimestriels ont été dressés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada et ont été revus par le comité de vérification et approuvés par le conseil d'administration. Les états financiers renferment certains montants fondés sur l'utilisation d'estimations et de jugements. La direction a établi ces montants de manière raisonnable, afin de s'assurer que les états financiers sont présentés fidèlement, et ce, à tous les égards.

Rimouski, le 8 août 2011

Au nom du conseil d'administration

(signé) *André Proulx*

André Proulx  
Président de la Société